

Les écoles selon Jules Ferry

Au début de la III^e République, l'accroissement de la population nanterrienne et l'application des lois de Jules Ferry entraînent la création de trois groupes scolaires très représentatifs des conceptions de l'école républicaine.

Dès 1868, la commune de Nanterre instaure la gratuité de l'enseignement, si bien que la capacité d'accueil des écoles de garçons et de filles construites en 1842 et celle de l'école maternelle datant de 1846, deviennent rapidement insuffisantes. Un nouvel établissement destiné aux garçons est ouvert en 1874, boulevard du Midi, suivi par une école regroupant les filles et la maternelle en 1885. L'arrivée de nouveaux habitants dans les quartiers du Plateau et du Petit-Nanterre et la scolarisation obligatoire des enfants exigent la création de deux groupes scolaires, qui sont édifiés, l'un avenue Georges-Clemenceau, l'autre avenue de la République, et inaugurés tous les deux en 1902.

L'architecture de ces groupes scolaires est représentative de l'école républicaine qui se construit sur tout le territoire français. En effet, la III^e République, qui vise à l'extension d'un système éducatif unique, égalitaire et uniforme, met en place des réglementations de la commande publique qui entraînent la création de plans types et d'exemples modèles. En 1872 et 1873, le ministre de l'Instruction publique met à la disposition des inspecteurs primaires, des maires, des architectes et des entrepreneurs, dans les préfectures et sous-préfectures, un recueil de plans modèles, variés et gradués, confectionnés par l'architecte C. Pompée, qui doivent servir



L'école du Petit-Nanterre, aujourd'hui démolie, était située avenue de la République.



L'école du Plateau, construite sur le même modèle que celle du Petit-Nanterre, a été inaugurée en 1902.

es Ferry

d'instrument de référence pour la construction de maisons d'école. Une circulaire de Jules Ferry, datée du 17 juin 1880, opère une synthèse encore plus complète entre réglementation et plan type, ce qui va aboutir à une standardisation des écoles. L'architecture scolaire doit être fonctionnelle et rationnelle : il faut se préoccuper avant tout des règles de bonne construction, de salubrité ; la simplicité de la distribution et de la décoration sont affirmées. « Le règlement pour la construction et l'ameublement des maisons d'école » de Jules Ferry entérine la séparation garçons, filles, maternelle et l'organisation de l'école autour du module classe. Le choix de l'emplacement de l'école, son orientation, son aération, sa ventilation sont examinés avec soin. Le terrain destiné à recevoir une école doit être central, bien aéré, d'un accès facile et sûr, éloigné de tout

établissement bruyant, malsain ou dangereux.

La salle de classe est caractérisée par un agencement précis. De forme rectangulaire, pouvant accueillir 48 à 50 enfants, la classe doit être éclairée par des fenêtres percées de façon que le jour vienne de la gauche des élèves. Haute de quatre mètres au moins, le sol revêtu d'un parquet en bois dur, elle est chauffée par un poêle entouré d'une grille de fer de façon que la température moyenne atteigne 14 degrés et ne dépasse pas 16 degrés ! Les tables bancs à une ou deux places, munies d'encriers de verre ou de porcelaine placés à la droite de chaque élève, sont disposées en ligne face au tableau. Une table avec tiroirs, posée sur une estrade, sert de bureau pour le maître. Le préau couvert, dont la surface est calculée à raison de 2 mètres par élève, peut être pourvu de tables mobiles pour

La décoration de briques de couleur apporte la note colorée qui égale le bâtiment.

les élèves qui prennent à l'école leur repas de midi. Le nombre, la taille, l'emplacement, le descriptif des privés (toilettes) est également très précis.

Tout a été mis en œuvre pour produire des écoles où la classe est un moule unique que l'on peut répéter autant de fois que l'on veut. Le rôle de l'architecte consiste à adapter à un terrain donné, ce module de base, à autant d'exemplaires que nécessaire. Les bâtiments disposés soit en carré (écoles du boulevard du Midi), soit en U (écoles du Plateau et du Petit-Nanterre), autour



de la cour de récréation, en font un lieu protégé de l'extérieur, réservé aux enfants et aux enseignants. Le règlement de Jules Ferry donne une définition fonctionnelle des espaces mais peu de consignes à propos du mode de construction. La commune choisit, selon son budget, les matériaux à utiliser. Si les premières écoles de Nanterre avaient été construites en moellons recouverts d'un enduit au plâtre comme les autres maisons du village, les écoles de la République seront édifiées en pierre de taille, c'est-à-dire avec un matériau de qualité qui souligne leur importance : l'école s'affirme en tant que construction différente des autres ; ce lieu à part doit être le temple du savoir, du civisme et du progrès.



L'entrée centrale de l'école du Plateau, construite en pierre, a été surélevée par un étage où la brique et la pierre se mélangent.



Jeannine Cornaille
Société d'Histoire de
Nanterre

Erratum

Dans notre précédent numéro (juin 2003), plusieurs informations concernant le palmarès de Maurice Quentin étaient erronées. Maurice Quentin a terminé 34^e en 1952, 31^e en 1953, 28^e en 1954, 11^e en 1955 et 25^e en 1956. Il a également pris part aux Tours de France en 1950, 1951 et 1958.